
ÉTUDE DES CRÉDITS 2024-2025

MINISTÈRE DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX

- Réponses aux questions générales -

QUESTION NO 77

Pour chaque mesure sous la responsabilité du ministère ou de l'organisme contenue dans les plans d'actions, les rapports, les politiques et stratégies suivantes, indiquer le budget prévu, les sommes investies en 2023-2024 et l'état d'avancement de la mesure : z) Plan d'action interministériel en itinérance 2021-2026;

RÉPONSE NO 77

La [Plan d'action interministériel en itinérance 2021-2026](#) (PAII) a été lancé le 18 octobre 2021. Un suivi de sa mise en œuvre est effectué annuellement au moyen de fiches qui sont remplies par tous les ministères et organismes gouvernementaux partenaires. Pour chaque année financière, ces fiches sont transmises au MSSS par les différents partenaires au plus tard le 30 juin, pour toute la durée du PAII, tel que le prévoit le Cadre de suivi et d'évaluation préliminaire.

Un tableau qui détaille l'état d'avancement des travaux pour chacune des mesures du PAII se trouve en réponse à la question [QS-251](#).

Sommes investies

Lors de la publication du Plan d'action, des investissements de près de 280 M\$ sur cinq ans ont été annoncés. Depuis, de nombreux investissements complémentaires ont été ajoutés pour faire face à la crise. Les investissements associés au Plan d'action totalisent maintenant près de 400 M\$ sur cinq ans. Entre 2021-2022 et 2023-2024, la hausse des investissements représente plus de 60 % annuellement.

Investissements	2021-2022	2022-2023	2023-2024	2024-2025	2025-2026	TOTAL
PAII 2021-2026	56,89 28	53,88 714	55,5	54,5	55,8	276,579 94
Ajout en 2022-2023 pour l'hébergement et la stabilité résidentielle avec accompagnement		12,33	12,33	12,33	12,33	49,32
Budget 2023 : rehaussement de l'offre d'hébergement, dont 4,5 M\$ pour les mesures 6.1 et 6.2 du PAII et 2,5 M\$ pour PAQ. Le montant global de 7 M\$ sera rattaché au budget de la mise à jour économique à compter de 2024-2025 (voir ci-dessous).			7			7
Mise à jour économique 2023 : rehaussement de l'offre d'hébergement. Le montant a été utilisé, en 2023-2024, pour les mesures 6.1 et 6.2 du PAII			15,5	22	22	59,5
Mise à jour économique 2023 : bonifier l'appui aux services culturellement sécurisants pour les Autochtones en situation d'itinérance			1	1	1	3

ÉTUDE DES CRÉDITS 2024-2025

MINISTÈRE DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX

- Réponses aux questions générales -

TOTAL	56,89 28	66,21 714	91,33	89,83	91,13	395,399 94
-------	-------------	--------------	-------	-------	-------	---------------

- Les investissements de près de 400 M\$ se déclinent comme suit :
 - En plus du rehaussement de 34 M\$ du programme Qualification des jeunes, on compte des investissements de :
 - Près de 173 M\$ pour les services d'hébergement d'urgence (incluant les services pour les Autochtones);
 - Plus de 90 M\$ pour la stabilisation résidentielle;
 - 40 M\$ pour les services en dépendance;
 - 30 M\$ pour les services de proximité;
 - Près de 11 M\$ pour la (ré)intégration sociocommunautaire;
 - Plus de 17 M\$ pour le développement des pratiques.
-